

## Les métamorphoses « du » périurbain Des « petits blancs » aux « immigrés »

Catégorie géographique et administrative, le périurbain a tour à tour été associé à des représentations positives puis négatives. Jusqu'au tournant des années 1980, la croissance des espaces périurbains apparaît en effet liée à l'essor des nouvelles classes moyennes salariées, proches de la gauche et défenseuses de l'État-providence et. Ce sont alors des militants « rurbains » d'un style nouveau, engagés dans l'espace local et le quotidien, qui retiennent l'attention<sup>1</sup>. À partir des années 1980, qui voient s'installer le chômage de masse et les politiques de rigueur, la croissance de ce tiers espace, entre ville et campagne, est de plus en plus décriée et étroitement rapportée aux classes populaires. Mais c'est véritablement depuis les élections présidentielles de 2002 que se répand et se cristallise l'image « du » périurbain comme refuge pour « petits blancs », hantés par la peur du déclassement et tentés par le vote FN<sup>2</sup>. Cette représentation, qui stigmatise un espace résidentiel et ses habitants, situés entre les fractions stables des

ANNE LAMBERT

Sociologue, membre de l'équipe Enquêtes, terrains, théories du centre Maurice-Halwachs, École normale supérieure, Paris

classes populaires et le bas des classes moyennes, mêle alors divers registres de critique socio-politiques, économiques, esthétiques et désormais écologiques. La formule lapidaire employée par la rédaction de *Télérama* à propos d'un dossier consacré au périurbain synthétise à elle seule ces évolutions : « Comment la France est devenue moche<sup>3</sup> ».

En combinant les apports d'une enquête monographique approfondie menée dans une petite commune du Nord de l'Isère et l'exploitation statistique des enquêtes nationales sur le logement de l'Insee, cet article propose d'interroger, de manière critique, cette représentation négative et homogénéisante des espaces périurbains. Alors que les prix de l'immobilier ont explosé dans les grandes agglomérations et que les inégalités socio-économiques face à la propriété se sont creusées depuis les années 1980, il s'agira de revenir sur les recompositions du peuplement de ces quartiers périphériques. D'une part, les évolutions à l'œuvre au niveau national se déclinent

1. Voir notamment Catherine Bidou, *Les aventuriers du quotidien, Essai sur les nouvelles couches moyennes*, Paris, PUF, 1984.

2. Plusieurs travaux de géographes contribuent à véhiculer cette représentation. Voir notamment Christophe Guilluy, *Fractures françaises*, Paris, Bourin, 2010.

3. Dossier du 13 février 2010.

distinctement à l'échelle locale, en fonction des contextes urbains et des bassins d'emploi. D'autre part, les multiples dispositifs d'aide et de soutien à la propriété mis en place par les gouvernements successifs, depuis le début des années 2000, afin de relancer la construction et de bâtir « une France de propriétaires » ne sont pas sans effets sur ces dynamiques.

L'enquête menée de 2008 à 2012 montre que la spécialisation des espaces périurbains dans l'accueil des classes populaires, qui s'amorce dès le milieu des années 1980, s'accompagne d'une diversification « ethnique » du peuplement invisible dans les discours et les analyses<sup>4</sup>. Cette évolution, qui s'explique par une série de facteurs structurels et institutionnels, est aussi renforcée par la récente crise économique, qui tend à lever les barrières à l'entrée sur le marché des ménages d'origine étrangère. Les nouveaux programmes immobiliers d'accession à la propriété du Nord de l'Isère offrent ainsi des situations de forte mixité sociale et ethnique<sup>5</sup>, dont les contours et l'ampleur dépassent largement les projets urbains et politiques des élus de ces petites communes. Pour autant, l'« assimilation spatiale » des immigrés et descendants d'immigrés dans les lotissements périurbains est loin de toujours signifier « intégration sociale » dans l'espace local,

comme le montre l'étude détaillée des processus de cohabitation. La comparaison avec les évolutions à l'œuvre dans certaines *suburbs* et *exurbs* des métropoles nord-américaines, dont les chercheurs soulignent de longue date les processus de diversification sociale et ethno-raciale, questionne dès lors plus largement le rôle de l'espace résidentiel dans la production, l'atténuation ou le déplacement des frontières ethno-raciales.

### **La spécialisation sociale des lotissements périurbains dans l'accueil des classes populaires**

En France, après un demi-siècle de diffusion quasi continue, l'essor de la petite propriété occupante dans les couches populaires et les fractions inférieures des classes moyennes marque un coup d'arrêt à partir du milieu des années 1980. Après la crise des années 1990, le mouvement de démocratisation de la propriété peine à repartir malgré la multiplication des dispositifs de soutien à la propriété mis en place par les gouvernements successifs (prêt à l'accession sociale, prêt à taux zéro simple ou doublé, Pass Foncier, crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt, etc.) : la revalorisation de certaines aides publiques n'a pas permis de compenser l'explosion des prix de l'immobilier dans les grandes agglomérations et la montée des inégalités socio-économiques. En 2006, le taux de propriétaires occupants stagne ainsi autour de 57%<sup>6</sup> et la répartition des statuts d'occupation du logement selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence du ménage

4. Pour rappel, les catégories ethno-raciales n'existent pas en soi mais sont le fruit d'un processus de catégorisation administrative et/ou profane qui leur confère une certaine consistance. Dans cet article, nous faisons référence à ces deux dimensions en nous intéressant, d'une part, à la diversification de origines géographiques des acquéreurs (objectivées dans l'appareil statistique par le pays et la nationalité à la naissance des individus et de leurs parents) et, d'autre part, aux processus d'altérisation et d'infériorisation à l'œuvre dans le nouvel espace résidentiel, aussi qualifiés de processus de « racialisation ».

5. Au sens de coprésence dans le même espace résidentiel.

6. Ce taux était passé de 35 % en 1954 à 51 % en 1984. Mais la part des catégories populaires et des primo-accédants parmi les accédants récents diminue au profit des ménages plus aisés et des multipropriétaires.

montre que les ouvriers sont proportionnellement près de deux fois moins nombreux que les cadres à accéder à la propriété<sup>7</sup> – un écart qui s'est creusé depuis 1984. En outre, seul un tiers des ouvriers est propriétaire de son logement contre 41 % des cadres, alors que la proportion de propriétaires parmi les ouvriers et les cadres était quasiment la même en 1984<sup>8</sup>.

Outre le creusement des écarts sociaux face à la propriété, les modes d'accès se sont également fortement différenciés. Quand ils deviennent propriétaires, les cadres se tournent en effet majoritairement vers l'habitat ancien situé dans les communes centres, alors que les ouvriers sont proportionnellement deux fois plus nombreux à « choisir » de « faire construire ». Pour ces derniers, l'achat d'une petite maison sur catalogue en périphérie apparaît, de plus en plus, comme la seule filière accessible. Au contraire, même s'ils vont un peu plus souvent qu'avant dans l'espace périurbain et ses franges rurales, les professions intermédiaires et les cadres consolident leur avantage relatif dans les espaces centraux<sup>9</sup>, qui concentrent d'importantes ressources sociales, matérielles et symboliques. En comparaison, ils étaient au début des années 1980 près de deux fois plus nombreux à « faire construire ». La spécialisation des modes d'accès à la propriété reflète donc, en même temps qu'elle la renforce, la division sociale de l'espace sur fond de compétition accrue pour l'emploi et les diplômes. Elle se nourrit

également des processus de périurbanisation de l'emploi industriel et tertiaire peu qualifié, alors que les fonctions de décision restent largement situées dans les grands centres urbains.

Si les lotissements périurbains se spécialisent dans l'accueil des classes populaires sous l'effet de la hausse des prix dans les grandes agglomérations, il faut aussi prendre en compte les effets propres du ciblage d'une partie des aides publiques sur le secteur de l'accès et du neuf<sup>10</sup>. Pour autant, le repli des ménages modestes sur la construction de maisons ne s'effectue pas à coût constant. En effet, c'est pour les ouvriers et les employés que le coût d'accès à la propriété a le plus fortement augmenté entre 1984 et 2006 comme le montrent les enquêtes Logement, qui permettent d'analyser finement les conditions de financement des logements. Les ouvriers connaissent également la plus forte progression des durées d'emprunt : un tiers d'entre eux s'endettent désormais sur des durées supérieures à 20 ans. C'est également pour les ouvriers que les emprunts contractés pour la maison représentent le plus grand nombre d'années de revenus (3,4 années contre 2,5 pour les cadres). Ces évolutions surenchérisent le coût total du crédit pour ces catégories, en raison de la hausse des taux d'intérêt d'emprunt qu'elles impliquent.

Mais, parallèlement à la montée des inégalités sociales face à la propriété, bien saisies par les données statistiques, se dessine une diversification ethnique

7. 17 % des ouvriers contre 30 % des cadres.

8. Ces derniers chiffres ne considèrent que les propriétaires occupants de leur logement, à l'exclusion des accédants (individus qui remboursent un crédit pour l'achat de leur logement).

9. La gentrification des espaces péri-centraux, étudiée par Anaïs Collet dans ce même numéro, procède également de cette dynamique.

10. Des travaux économétriques enregistrent la construction massive de « lotissements PTZ » au tournant des années 2000, exclusivement peuplés d'accédants modestes bénéficiaires de prêts à taux zéro. Voir Laurent Gobillon et David Leblanc, « Quelques effets économiques du prêt à taux zéro », *Économie et statistique*, n° 381-382, pp. 63-89, 2005.

du peuplement, plus difficile à mesurer et souvent occultée dans les analyses. Cette dimension interroge pourtant le sens social de la propriété et questionne les modes de cohabitation dans des espaces longtemps perçus comme ségrégués.

### **Étrangers, immigrés et descendants d'immigrés en périurbain : une révolution silencieuse**

En sociologie, comme en géographie ou en histoire urbaine, les espaces pavillonnaires ont longtemps été appréhendés par opposition au parc HLM, que les couches moyennes et les fractions stables des classes populaires françaises ont commencé à quitter dès le milieu des années 1960, à mesure que se développaient le marché de la maison individuelle et les aides à l'accession. Si la question des « origines » a longtemps constitué un impensé de la littérature sur le pavillonnaire, en raison de la faible présence des immigrés et des étrangers dans les banlieues résidentielles et les lotissements historiquement, le rôle de la spécialisation croissante des objets de recherche a également contribué à figer l'association « immigré = logement social ». Enfin, certains obstacles méthodologiques de taille freinaient les analyses : en France, dans la tradition républicaine, les grandes enquêtes statistiques sont longtemps restées aveugles à la saisie des « origines », contrairement à de nombreux pays anglo-saxons également caractérisés par une forte tradition migratoire et par la croissance des banlieues résidentielles dans l'après-guerre<sup>11</sup>. Jusqu'en

1990 pour le recensement et 1996 pour les enquêtes Logement, la statistique publique française n'enregistre ainsi que la nationalité des individus, laissant dans l'ombre les immigrés ou, *a fortiori*, les descendants d'immigrés. C'est en 2006 qu'est introduite pour la première fois dans les enquêtes Logement une question sur le pays et la nationalité à la naissance des parents permettant de repérer les « secondes générations », mais la taille réduite de l'échantillon interdit des traitements fins par pays.

Toutefois, les différentes données disponibles à l'échelle métropolitaine montrent que la part des ménages d'origine étrangère qui accèdent à la propriété pavillonnaire augmente depuis les années 1980 – même si cette évolution reste lente. Tous types de logement confondus, la part des ménages immigrés qui accèdent à la propriété est tout d'abord passée de 32 % à 39 % entre 1992 et 2006, une évolution deux fois plus forte que pour l'ensemble des ménages métropolitains à la même période. L'écart des statuts d'occupation entre les immigrés et le reste de la population tend à se réduire, et le marché de la maison individuelle neuve n'est pas en reste, avec 8 % d'acquéreurs immigrés en 2006. Cette proportion, faible, masque de fortes différences selon les pays d'origine, les ménages originaires du Portugal étant loin devant les ménages d'origine algérienne ou d'Afrique sub-saharienne.

L'enquête Trajectoires et Origines 2008 de l'Insee et de l'Ined apporte de précieux compléments concernant les secondes générations. En moyenne, près d'un descendant d'immigré<sup>12</sup> sur deux est propriétaire de son logement (ou

11. Sur ce point, voir Didier Fassin, « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, n° 52, pp. 403-423, 2002 ; Patrick Simon, « Les statistiques, les sciences sociales françaises et les rapports sociaux

ethniques et de race », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 1, pp. 153-162, 2008.

12. Individu dont au moins un des parents est immigré.

accédant à la propriété), un taux qui se rapproche du reste de la population. Des travaux récents soulignent également les processus de dé-ségrégation à l'œuvre avec le renouvellement des générations, les immigrés, et plus encore leurs descendants, vivant majoritairement dans des espaces où ils sont minoritaires<sup>13</sup>. Mais on ne peut toutefois que regretter l'absence de liens, dans ces analyses, entre mobilité géographique (critère de localisation) et mobilité résidentielle (critère de statut d'occupation du logement). Autrement dit, la dispersion géographique (relative) des secondes générations hors des quartiers d'habitat social et des zones urbaines sensibles (ZUS) s'accompagne-t-elle d'une évolution des statuts d'occupation du logement et du passage à la propriété ?

Mises bout à bout, ces analyses qui demandent à être complétées par les nouvelles données disponibles contribuent à remettre en cause certaines représentations figées du rapport des migrants au logement et à la propriété. Certes les immigrés restent surreprésentés dans les grandes agglomérations et le parc d'habitat social. Mais en moyenne, les immigrés, et plus encore les descendants d'immigrés, habitent majoritairement dans le parc privé de logement, dans des espaces où ils sont minoritaires. Localement, la diversification ethnique du peuplement des lotissements périurbains peut être très marquée selon l'histoire communale et la nature des bassins d'emplois. Une enquête menée dans la banlieue

nord de Paris a ainsi montré l'arrivée récente de « familles de cité » dans les proches quartiers pavillonnaires en voie de déclassement<sup>14</sup>. Les nouvelles zones pavillonnaires construites plus loin, dans le pourtour des grandes agglomérations, attirent également une clientèle d'origine étrangère désireuse d'améliorer ses conditions sociales et matérielles d'existence et qui tente, paradoxalement, d'échapper par l'accession à la propriété aux politiques de peuplement en vigueur dans le parc d'habitat social<sup>15</sup>.

### Assimilation spatiale, intégration sociale ?

Dans le Nord de l'Isère, où j'ai mené mon enquête de terrain, la diversification ethnique des lotissements périurbains apparaît particulièrement marquée. Dans les nouveaux programmes immobiliers de Cleyzieu-Lamarieu<sup>16</sup>, construits et commercialisés entre 2007 et 2011 par exemple, près d'un acheteur sur deux est immigré ou descendant d'immigrés, une situation inédite à l'échelle communale. La moitié des acquéreurs est aussi constituée d'ouvriers, même si les deux populations sont loin de se recouper complètement.

L'enquête exhaustive sur l'un des programmes a permis de dégager trois types de trajectoires d'accédants, dont les propriétés sociales et les rapports au logement et à la mobilité apparaissent fortement différenciés. Le premier groupe est constitué de ménages d'ouvriers biactifs

13. Voir, par exemple, Edmond Préteceille, « La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la métropole parisienne ? », *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 3, pp. 489-519, 2009 ; Jean-Louis Pan Ké Shon et Claire Scodellaro, « Discrimination au logement et ségrégation ethno-raciale en France », Ined, *Document de travail*, n° 171, 2011.

14. Marie Cartier, Isabelle Coutant, Olivier Masclat et Yasmine Siblot, *La France des « petits-moyens »*. Enquête sur la banlieue pavillonnaire, Paris, La Découverte, 2008.

15. Voir également sur cette question l'article de Fabien Desage dans ce même numéro.

16. Nom anonymisé de la commune dans laquelle nous avons conduit l'enquête ethnographique.

qui travaillent dans les usines alentour et qui sont plus âgés que la moyenne des acquéreurs. Ces couples sont aussi plus souvent issus de l'immigration algérienne, portugaise et dans un moindre mesure, marocaine et turque. Pour ces derniers, le pavillon constitue l'aboutissement de la trajectoire résidentielle, après plusieurs décennies passées en location, dans les logements vétustes du vieux bourg industriel voisin ou dans les petites barres d'habitat social construites dans l'après-guerre pour loger la main d'œuvre ouvrière locale.

Le deuxième groupe d'acquéreurs est constitué de familles venues des grandes cités HLM de la proche banlieue lyonnaise (Saint-Priest, Vénissieux, Bron, etc.). Quasiment tous originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, ces ménages se sont saisis des dispositifs d'aide à l'accession à la propriété pour « faire construire » une maison dans l'Est lyonnais, finançant, pour certains, jusqu'à la moitié du coût d'achat du terrain et de la maison grâce à ces aides. Pour ces ouvriers et employés peu qualifiés du tertiaire (de nombreuses femmes sont vendeuses, caissières, auxiliaires de vie, etc. tandis que leurs conjoints sont manutentionnaires, ouvriers à la chaîne, etc.), être propriétaire d'une maison représente une promotion résidentielle certaine ; mais cette dernière déstabilise aussi fortement l'économie domestique en raison de l'éloignement géographique des bassins d'emploi et des réseaux d'entraide et d'échange qu'elle génère. C'est en particulier pour les femmes peu qualifiées que le coût de la mobilité résidentielle apparaît le plus élevé : n'ayant pas les moyens d'externaliser le travail de garde des enfants, certaines se spécialisent dans le travail domestique et témoignent d'un fort sentiment d'isolement.

Enfin, le troisième groupe d'acquéreurs est constitué de jeunes couples de cadres et professions intermédiaires lyonnais, souvent sans enfant ou en bas âge, qui voient l'acquisition d'une maison comme une étape résidentielle en attendant de trouver « mieux » – c'est-à-dire dans des secteurs plus valorisés, à proximité de Lyon. Ces couples, qui passent surtout par les circuits privés de financement (banques commerciales et mutualistes), sont plus jeunes que les autres habitants. Leurs pratiques résidentielles se démarquent aussi largement dans l'espace local : moins présents en journée du fait de leurs horaires de bureau, ils cherchent à imposer leurs normes sociales au sein du lotissement concernant l'aménagement des jardins, l'usage des parkings et des espaces communs, ou encore la place des enfants dans le lotissement. Ils disposent également d'un fort « pouvoir résidentiel » sur la scène locale, prenant en charge le travail de représentation des nouveaux habitants auprès de la municipalité, organisant les fêtes de voisinage et se mobilisant pour constituer une association de copropriétaires.

Plusieurs raisons structurelles et conjoncturelles rendent compte de cette situation de mixité sociale et ethnique, largement inattendue par les élus de la commune. Tout d'abord, l'ancrage de Cleyzieu-Lamarieu dans un bassin d'emploi industriel et sa situation plus large dans l'espace régional assurent des prix immobiliers et fonciers relativement peu élevés. La vaste politique d'aménagement et d'urbanisation initiée dès le début des années 2000 par le maire de Cleyzieu, professeur d'électricité à la retraite, lui-même issu d'une famille modeste de garde-barrière savoyard, a aussi favorisé la production en masse de terrains à bâtir. De nombreux ter-



rains agricoles ont été viabilisés, divisés et vendus en petits lots de 400 à 500 m<sup>2</sup> devenant accessibles à une partie des ménages stables de classes populaires locales ou venues de la proche banlieue lyonnaise. Mais il faut aussi tenir compte des effets proprement conjoncturels liés à la crise économique, amorcée en 2008. En effet, devant la difficulté à écouler les lots nouvellement viabilisés, promoteurs immobiliers et élus locaux ont retiré les critères architecturaux et de peuplement qu'ils avaient formulés au moment de l'élaboration du projet urbain, de manière plus ou moins légale, afin de sélectionner les acquéreurs. L'idée était alors de bâtir des « lotissements à l'américaine » favorisant l'installation des familles de classes moyennes lyonnaises dans la commune. En outre, pour favoriser le remplissage des nouveaux lotissements dont l'état devenait préjudiciable, tant pour l'image de la commune que pour les finances du promoteur, les élus se sont saisis des nouveaux dispositifs d'aide à « l'accession sociale » mis en place par le gouvernement Fillon, comme le Pass Foncier spécifiquement orienté vers les acquéreurs modestes. Le retournement de conjoncture a dès lors contribué à la diversification des dernières tranches de maisons, en même temps qu'il semble avoir limité les pratiques discriminatoires à l'encontre des ménages d'origine étrangère. Comme le résume le propos exprimé par cet ouvrier algérien de 52 ans, ancien locataire HLM devenu propriétaire dans la commune en 2010, après s'être vu refuser pendant plus de cinq ans des crédits immobiliers : « *Quand tu veux acheter, il y a ni Blanc, ni Noir, ni Rouge, le lotisseur il voit que les sous, il te voit en euros ! Franchement, c'est plus dur de faire la demande pour les logements en mairie...* ».

Toutefois, au quotidien, la proximité spatiale entre ces trois groupes d'habitants aux trajectoires et aux propriétés sociales fortement différenciées ne favorise pas le rapprochement des modes de vie mais génère certaines formes de conflictualité, rappelant les conclusions établies par Chamboredon et Lemaire à propos des grands ensembles d'habitat social de première génération<sup>17</sup>. En effet, des conflits éclatent régulièrement à propos de l'aménagement des jardins, de l'édification des clôtures entre parcelles, de l'entretien des espaces communs et, surtout, de la place des enfants dans le lotissement, renvoyant à des normes socialement situées.

Toutefois, à la différence des observations faites par les deux sociologues en 1970, les logiques d'identification ethnoraciale apparaissent particulièrement prégnantes dans les nouveaux lotissements des années 2000. Les catégories mobilisées, plus ou moins précises selon le degré de connaissance pratique de l'immigration (les « Noirs », « Camerounais », « Congolais... ») servent en effet à identifier les voisins au quotidien, davantage que le statut professionnel. Dans certains cas, les processus d'assignation identitaire s'accompagnent de représentations racistes qui visent à altérer et inférioriser les « familles de cité » dans l'espace local, pourtant loin d'être systématiquement en bas de la hiérarchie professionnelle. La construction de frontières matérielle et symbolique entre les habitants des deux tranches du lotissement, par les pratiques de sociabilité ou l'édification

17. Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie*, Vol 11, n° 1, pp. 3-33, 1970. Voir également l'article de Pierre Gilbert dans ce même numéro de *Savoir/Agir*.

d'obstacles à la circulation entre les deux ensembles de maisons (associant caquettes de bois et bloc de pierre), apparaît d'autant plus efficace qu'elle est redoublée par la politique éducative des élus : les jeunes couples mobilisés ont obtenu le rattachement des enfants de la première tranche à l'école du village, située dans le cœur historique de la commune, sur une petite colline, tandis que les enfants de la seconde tranche, arrivés plus tardivement, ont été envoyés à l'école de la plaine, classée en ZEP et située à proximité de la zone industrielle. Politiques institutionnelles et pratiques informelles de sociabilité se recourent et se redoublent ainsi pour renforcer des frontières sociales et ethno-raciales dans l'espace local, ne créant pas les conditions favorables à une véritable mixité des pratiques et des représentations.

En conclusion, les lotissements périurbains constituent des espaces de cohabitation sociale et ethnique dont l'importance a été sous-estimée dans le champ des études urbaines françaises. L'historienne Annie Fourcaut avait pourtant souligné le rôle central, dans l'entre-deux-guerres, des lotissements de banlieue dans l'accueil des migrants de l'intérieur (les « provinciaux ») et de l'extérieur (les « étrangers ») venus s'établir comme ouvriers dans les usines alentour, dans un contexte de pénurie de logements et d'absence de politique patronale en la matière en Île-de-France. Dans le contexte nord-américain où la croissance pavillonnaire a été à la fois plus précoce et plus massive, des études soulignent également dès les années 1930, mais surtout 1960, les processus de diversification ethnique des banlieues résidentielles<sup>18</sup>. Toutefois, on se gardera bien

d'associer, comme le font les sociologues nord-américains des migrations à la suite des travaux de la première École de Chicago, les signes extérieurs d'une certaine assimilation spatiale des migrants (dispersion géographique et accès à des statuts d'occupation plus valorisés) à des processus d'intégration sociale, étant donné la complexité et l'enchevêtrement des facteurs qui concourent à l'affaiblissement des frontières ethno-raciales dans les sociétés d'installation. Il faudrait par ailleurs mesurer les effets, à long terme, de l'accession à la propriété périurbaine sur le devenir social, économique et scolaire des parents et enfants d'immigrés. ■

« Immigrants Groups in the Suburbs : a Reexamination of Suburbanization Process and Spatial Assimilation », *American Sociological Review*, vol. 64, n° 3, pp. 446-460, 1999 ; Caroline B. Brettell, Susan W. Hardwick et Audrey Singer, *Twenty-First-Century Gateways : Immigrant Incorporation in Suburban America*, Washington, Brookings Press, 2008.

18. Voir notamment Richard D. Alba *et al.*,